



**Monsieur Philippe WAHL**  
Président du Groupe La poste  
9 rue du Colonel Pierre AVIA  
75 757 PARIS Cedex 15

Montreuil, 12 Juillet 2024

Monsieur le Président,

Les françaises et les français qui vivent l'urgence sociale au quotidien attendent des réponses concrètes à leurs difficultés. La Poste a une responsabilité dans la montée de la colère par la désertification des campagnes et des quartiers populaire en fermant les bureaux de postes et en supprimant le passage quotidien des factrices et des facteurs.

La stratégie et la politique de La Poste met non seulement à mal le service public, mais également le sens et la finalité du travail des postières et des postiers. C'est la raison pour laquelle la fédération CGT des activités postales et télécommunications met à disposition des salariés **un préavis de grève de 24 heures, pour la journée du 18 Juillet 2024**, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de La Poste quel que soit leur statut : fonctionnaire, agent contractuel de droit public ou privé, cadre et non cadre, ainsi que tout personnel appelé à exercer une activité professionnelle au sein des services dans la période. Pour les régimes de travail, cycliques ou assimilés, il prendra effet à partir du Jeudi 17 Juillet 2024 à la prise de service des équipes de nuit au samedi 19 Juillet, fin de service des brigades de nuit.

Lors de cette journée les personnels de La Poste sont susceptibles de cesser le travail pour exiger la prise en compte des revendications suivantes :

- Pour le retrait de la réforme des retraites et pour gagner une retraite juste (60 ans max, 75 % du dernier salaire...),
- Pour l'augmentation de tous nos salaires avec comme base le SMIC à 2000 euros brut,
- Pour l'arrêt de la précarité,
- Pour la transformation en bureau de poste de tous les points externalisés,
- Pour un maillage de réelle proximité de l'activité courrier colis,
- Pour l'arrêt des fermetures de service et de sites,
- Pour le renforcement des missions de service public postal,
- Pour le maintien des CHSCT,

Nous souhaitons être reçu par des représentants dûment mandatés pour négocier de façon loyale et sérieuse l'ensemble des points du préavis.

A réception de votre proposition de négociation, nous vous communiquerons les noms de nos représentants qui y participeront. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT  
Sébastien CHAIGNEAU  
Membre du bureau fédéral



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

